

Plus de 96% des violences contre les femmes sont commises par le conjoint **Société**

Posté par: Visiteur

Publié le : 26-11-2007 22:11:37

Plus de 96% des violences contre les femmes sont commises par le conjoint, selon une enquête de la Ligue Démocratiques des Droits des Femmes (LDDH) sur la violence couvrant le premier semestre de l'année en cours.

Ce rapport rendu public lors d'un colloque international sur "Violence à l'encontre des femmes et loi-cadre" organisé samedi à Casablanca par la LLDH, révèle aussi que plus de 88% des femmes violentées appartiennent à la tranche d'âge 18-48 ans et que plus de 57% des victimes des agressions sont des femmes au foyer.

Soulignant que les questions de violence contre les femmes représentent plus de 80 pc de l'ensemble des dossiers soumis aux services de la LLDH et le Réseau des centres d'écoute et d'orientation juridique et psychologique Injad, le rapport indique que la violence économique englobant le défaut d'entretien de la famille vient au premier rang avec un taux de 37,31% alors que la violence physique arrive au 2ème rang avec 425 cas d'agressions, soit 22, 75%. Dans sa classification de la violence par ville, le rapport place Casablanca en haut du tableau avec un total de 589 cas de violences toutes formes confondues alors que Larache enregistre le taux le plus bas avec seulement 64 cas durant la période allant de janvier à juin 2007.

Concernant le rapport entre le niveau d'instruction et les risques de violences, les femmes analphabètes sont les premières victimes avec un total de 692 cas de violences économique, juridique, physique, psychologique et sexuelle contre seulement 78 cas pour les femmes universitaires.

Dans une allocution lue en son nom, Mme Nouzha Skalli, ministre du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité, a d'emblée souligné que la lutte contre la violence à l'encontre des femmes figure parmi les priorités fondamentales de son département, insistant sur l'urgence et l'efficacité d'une approche globale et intégrée associant le tissu associatif et les pouvoirs publics ainsi que sur le rôle nécessaire de la sensibilisation.

Mme Skalli a, à ce propos, exprimé la volonté de son département de réactiver de la batterie de mesures prévues dans la stratégie nationale de lutte contre la violence à l'encontre des femmes, annonçant l'existence d'un projet de loi qui verra le jour prochainement et ce, à l'issue d'un débat national sur le phénomène pour l'enrichir davantage des propositions et remarques des associations et de l'ensemble des acteurs interpellés.

Saluant l'action soutenue depuis 1995 par les pouvoirs publics pour lutter contre toutes les formes de violence à l'encontre des femmes, Mme Fouzia Assouli, Présidente de la LLDH, a souligné la nécessité aujourd'hui d'une loi-cadre contre la violence exercée à l'encontre des femmes pour une protection conséquente de la femme et une véritable égalité entre les deux sexes, à l'abri de toutes les discriminations. Elle a aussi met en avant le rôle d'un débat national sur le phénomène pour

briser à jamais le silence et relancer l'espoir dans les possibilités de faire face à toutes les formes de violence auxquelles sont exposées les femmes.

Mme. Assouli a aussi annoncé le lancement d'une campagne internationale qui se déroulera du 25 novembre jusqu'à la tenue de la troisième marche internationale en 2010 sous le thème «Pas une de plus».

Ce colloque international a connu la participation des représentants et des responsables d'associations marocaines et étrangères, français, espagnols et canadiens, qui ont tour à tour présenté leurs expériences et stratégies de lutte contre la violence et jeté des éclairages sur toutes les formes de violence à l'égard de la femme.

MAP